



**TROPHÉE SENIORS DU GOLF DES 24 HEURES
GOLF DES 24 HEURES-LE MANS
JEUDI 15 ET VENDREDI 16 OCTOBRE 2026
REGLEMENT DE L'EPREUVE**

Epreuve Fédérale qui répond au cahier des charges des « Trophées seniors » 2026

I : FORMULE

- 36 trous en Stroke Play, en formule de jeu score maximum par + 4. 1 tour par jour.
- Mercredi 14 octobre : Entraînement. Réservation des départs au 02.43.42.00.36
 - Jeudi 15 octobre : Premier tour
 - Vendredi 16 octobre : Deuxième tour

II : SÉRIES, REPÈRES DE DÉPARTS, NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Le nombre des participants est limité à 90.
- MESSIEURS : Une série, pas de limite d'index, repères jaunes.
 - DAMES : Une série, pas de limite d'index, repères rouges.

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
- être licencié de la ffgolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou d'une Fédération étrangère reconnue.
 - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand prix / Trophée Seniors antérieurs.
 - être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, et atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié MyFFGolf.
 - Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
 - avoir 50 ans ou plus, à la veille de l'épreuve.

IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- 15 Messieurs et 5 Dames, qui seront retenus par ordre des index ;
- les places restantes sont ensuite attribuées par l'ordre du Mérite National Seniors ;
- puis par l'ordre des index ;
- puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions.

V : LES INSCRIPTIONS, LISTE DES INSCRITS

Inscription avant **le mardi 29 septembre 2026 à 12h au plus tard, l'inscription se fait obligatoirement sur hello asso en suivant ce lien :**

<https://www.helloasso.com/associations/golf-des-24-heures-le-mans/evenements/trophee-seniors-2026-golf-des-24h-le-mans-2>

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

La liste des inscrits sera publiée le lundi 5 octobre à partir de 18h00 sur : www.golfdes24heures.fr

VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs s'acquittent en avance du droit d'engagement :

- Pour les joueurs extérieurs 90 €
- Pour les membres du **golf des 24 heures** : 30 €

VII : DÉPARTS

(les départs des dames seront répartis dans un seul ou plusieurs blocs séparés)

La consultation des horaires du 1^{er} tour pourra se faire le Mercredi 14 Octobre à midi sur le portail licencié Myffgolf.

ou sur le site internet du club : www.golfdes24heures.fr

ou en téléphonant aux heures d'ouverture du secrétariat au : 02.43.42.00.36

- 1er jour : la liste des départs se fera par ordre d'index, coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs) : bloc 2, bloc 1, bloc 3, bloc 4.
 - 2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, les départs seront par ordre décroissant.
- Un intervalle minimal de 11 minutes doit être respecté entre chaque départ.

VIII : MARQUES DE DÉPART

Messieurs : repères jaunes

Dames : repères rouges

IX : PRIX

Série Amateurs Messieurs : 3 prix bruts, plus un prix Seniors 2 brut, plus un prix Seniors 3 brut

Série Amateurs Dames : 3 prix bruts.

X : DEPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le 1^o prix brut, play-off sur le 18. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou.

XI : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le vendredi 16 octobre une demi-heure après le dernier arrivé au club-house. Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

XII : COMITE DE L'EPREUVE

Le Président de la commission sportive du club ou son représentant

Un membre de la commission sportive du club

Le directeur du club

En cas d'urgence, un défibrillateur est mis à votre disposition dans le SAS d'entrée accessible à tous moments.